



Mars 2024

Newsletter SRS-CSPCP Conseil suisse de présentation des comptes publics

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

Le MCH2 vit et se développe. Plusieurs nouveautés vous attendent sur le site du Conseil suisse de présentation des comptes publics (www.srs-cspcp.ch) :

Comptabilisation de contrats d'informatique dématérialisée (contrats cloud) – FAQ. L'importance de contrats d'informatique dématérialisée s'est accrue au cours des dernières années. Cependant, le MCH2 reste muet quant à leur comptabilisation. Le SRS-CSPCP a clarifié la comptabilisation de tels contrats à l'aide d'une réponse à une FAQ.

Plan comptable et classification fonctionnelle – Mise à jour. Le plan comptable et la classification fonctionnelle ont bénéficié de quelques retouches durant l'année 2023. Ces retouches sont mises en évidence dans la toute dernière version du plan à votre disposition sur le site internet du SRS-CSPCP.

Questions de détails – FAQ. Le SRS-CSPCP est souvent sollicité au sujet de questions de détails relevant de l'utilisation du plan comptable et de la classification fonctionnelle. L'ensemble des réponses aux questions posées jusqu'à fin 2023 est à votre disposition sous forme de tableau Excel®. Grâce à des filtres, vous pouvez facilement rechercher les éléments qui vous intéressent.

Consultations IPSAS – Prises de position de la Suisse. Conformément à sa mission, le SRS-CSPCP a pris position –au nom de l'ensemble des collectivités publiques suisses- sur chacune des consultations lancées en 2023 par le Comité IPSAS formulant les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSASB *International Public Sector Accounting Standards Board*). Ces prises de position sont à votre disposition sur le site internet du SRS-CSPCP.

Application du MCH2 – État de situation. Le SRS-CSPCP s'informe régulièrement sur les modalités d'application du MCH2 dans les cantons et leurs communes. Vous trouverez sur le site internet du SRS-CSPCP une synthèse de ces modalités. Le constat est sans appel : l'harmonisation ne progresse que lentement et d'importantes différences subsistent entre les pratiques comptables des collectivités publiques.

Rapport d'activités 2023. La rétrospective du travail accompli par le SRS-CSPCP en 2023 est maintenant en ligne.

Développements attendus du MCH2 : Le programme de travail du SRS-CSPCP comprend en ce moment divers objets.

Concernant le tableau des flux de trésorerie, la Recommandation 14 n'utilise pas de manière cohérente la notion de l'actif circulant net dans le calcul du flux de trésorerie de l'activité d'exploitation selon la méthode indirecte entre son texte et ses exemples. Le SRS-CSPCP entend remédier à ce hiatus.

La Recommandation 08 traite des financements spéciaux et des préfinancements. Mais d'autres mécanismes similaires existent. Il s'agit en particulier des fonds, des legs ou des fondations. Le Manuel MCH2 fournit des informations lacunaires à leur sujet. En conséquence, la manière de les comptabiliser diffère souvent selon les collectivités publiques. Le besoin existe donc de définir ces notions et les circonstances dans lesquelles utiliser ces mécanismes, ainsi que de préciser les modalités de comptabilisation qui en découlent. Ces dernières sont en effet différentes selon que ces éléments doivent être présentés au bilan dans les fonds propres (groupe de compte 29) ou dans les engagements (groupe de compte 209). Le SRS-CSPCP envisage donc de proposer une révision de la Recommandation 08.

S'agissant des charges d'exploitation, dédommagements et contributions, le SRS-CSPCP a pu avancer dans les travaux visant à mettre en place une délimitation claire entre ces notions et permettre une comptabilisation cohérente. Ces éléments seront présentés dans un complément à la Recommandation 03 qui traite du plan comptable.

Le Conseil fédéral a décidé d'introduire l'imposition minimale de l'OCDE à partir du 1^{er} janvier 2024. Le SRS-CSPCP

envisage d'élaborer une réponse à une FAQ à ce sujet.

Nous vous tiendrons informé·e·s de ces divers développements dans la prochaine Newsletter !

Toute l'actualité du MCH2 se trouve en permanence sur le site web du SRS-CSPCP. Prenez la peine de le consulter !
Avec nos meilleurs messages.

Au nom du Conseil suisse de présentation des comptes publics
Nils Soguel, directeur
Evelyn Munier, secrétariat